



Terrain classe zone verte

Par **Caro81**, le **21/11/2014** à **22:05**

Bonjour,

Nous sommes en train de vendre un terrain sur lequel un permis d'aménager a été déposé et accepté le 18 octobre 2014

Le 18 novembre, nous apprenons que le PLU de la commune a été contesté par des associations et qu'un recours au tribunal administratif a été déposé (chose que ne nous avez pas dit la mairie) avec de grandes chances pour que ce PLU soit invalide et redevienne POS. Ce qui changerait la donne pour nous car dans le POS une partie de notre terrain était classée en zone verte.

Ma question : est-il vrai qu'une zone verte ne peut pas être traversée (par une route comme entrée de lotissement) en imaginant un aménagement de terrain sans utiliser la zone verte comme partie constructible bien entendu.

Merci d'avance pour votre réponse,

Cordialement,

C. Herv